



à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP0330222500073

Déposé le : 21/07/2025

Demandeur : Monsieur PICAUT Pierrick
Sur un terrain sis à : 11 Chemin de Gassiot
33480 AVENSAN

Nature du projet : Détachement de 2 lots à
bâtir

Références cadastrales : WA-110

Monsieur PICAUT Pierrick
29 Chemin de Mascrabieres
81000 ALBI

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE
DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire de la commune de AVENSAN certifie qu'il ne s'est pas opposé à la Déclaration Préalable de Monsieur PICAUT Pierrick enregistrée sous le numéro DP0330222500073 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 21/08/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Avensan, le 08 septembre 2025
Le Maire,
Laurent PASEUAL



Article R.424-5 du Code de l'Urbanisme : L'avis de dépôt de la demande a été affiché en mairie le : 21/07/2025

Article R.423-6 du Code de l'Urbanisme : L'avis de dépôt de la demande a été publié par voie électronique sur le site internet de la ville le : 09/09/2025

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'enselement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.